

C.A.D.A.L.

La CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de Seine et Marne, "C.A.D.A.L." créée et financée par le Conseil Départemental du 77, propose des PRETS pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- ✦ ACCESSION à la PROPRIETE (acquisition de neuf ou d'ancien)
- ✦ CONSTRUCTION
- ✦ RACHAT DE SOULTE
- ✦ AGRANDISSEMENT
- ✦ RENOVATION, AMELIORATION, ADAPTATION, REHABILITATION
- ✦ TRAVAUX de COPROPRIETE

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- ✦ L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur,
- ✦ Sont appliqués, le barème de ressources CADAL.

COMPOSITION DU FOYER	PLAFONDS DE RESSOURCES	MONTANTS DU PRETS
- 1 Personne	25 000 €	7 000 €
- 2 Personnes	34 500 €	8 000 €
- 3 Personnes	40 800 €	8 000 €
- 4 Personnes	46 500 €	9 000 €
- 5 Personnes	52 300 €	9 000 €
- 6 Personnes	59 100 €	10 000 €
- 7 Personnes et +	65 500 €	10 000 €

MONTANT DES PRETS

Construction et acquisition : Prêts de **7 000 à 10 000 €** (suivant la situation de famille)

Agrandissement & Amélioration : Prêts de **700 à 10 000 €** (suivant la situation de famille)

Taux d'intervention : **70 % du coût total des travaux, des matériaux ou de la quote-part**

TAUX D'INTERET

2 %

DUREE DE REMBOURSEMENT

3 - 5 - 7 ou 10 ans (suivant la nature du projet)

Pour en savoir plus...

Courrier : C.A.D.A.L.	Bureaux : C.A.D.A.L.	☎ 01.60.65.94.88
Hôtel du Département	3 rue Paul Cézanne	☎ 01.64.87.95.07
CS 50377	La Rochette	☎ 01.60.59.00.58
77010 MELUN CEDEX	77000 MELUN	@-mail : cadal77@wanadoo.fr
		http://cadal77.wix.com/cadal77